

La Lettre de Villers

JANVIER
2019
n°146

20

MEILLEURS
VOEUX !

19



RECENSEMENT
de la population 2019

www.le-recensement-et-moi.fr

Du 17 janvier au 16 février

Infos pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Vendredi de 9h à 16h
- Samedi de 10h à 12h (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle
14 640 - Villers-sur-Mer
Tél : 02.31.14.65.00
Fax : 02.31.87.12.25
Site : www.villers-sur-mer.fr
e-mail : mairie@villers.fr

Maire
Jean-Paul Durand

Adjoints

Pierre Aubin

Délégations du maire
Travaux voirie et bâtiments
Sécurité publique
Gestion des marchés
Gestion du matériel et des véhicules circulation, stationnement.
Reçoit sur rdv

Patricia Forin

Enfance et vie scolaire
Gestion de la plage projets et embellissement
Office de tourisme animation culture, et Villare.
Reçoit sur rdv

Catherine Vincent

Environnement, vie des quartiers et cadre de vie (gestion des ordures ménagères et tri sélectif), espaces verts, sentiers pédestres, marais.
Vie associative, jeunesse et sport.
Reçoit sur rdv

Monique Bécél

Social et 3e âge, gestion du CCAS, cimetière, logement, Malpelo.
Permanence tous les vendredis de 10h30 à 12h à la mairie annexe.

Bernard Lamorlette

Urbanisme, aménagement et patrimoine.
Reçoit sur rdv

ADMR

L'un des vôtres est malade ? Vous avez des difficultés physiques ? Vous êtes seul(e) au foyer ? Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ? Vous êtes isolé(e) ? L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services. Pour tout renseignement et inscription, contacter le 02 31 81 59 33.

Permanences

- Lundi de 13h30 à 17h00
 - Mardi de 9h00 à 12h00 / 13h30 à 17h00
 - Jeudi de 9h00 à 12h00
 - Vendredi de 9h00 à 12h00
- En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR. Tel 02 31 81 59 33

ASPEC

Association de Soins Palliatifs en Calvados. Antenne de Villers, mairie annexe, 8 rue Boulard
tel : 06 07 09 44 30

Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Elles ont lieu, chaque mardi, à la mairie annexe de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. pour rendez-vous au 02.31.89.55.24

La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animarchés, festivals).
Il suffit d'envoyer un E-mail à contact@tourismevillers.com.

Services Techniques

Chemin du Château
tél 02 31 14 65 20

Carte d'identité

Il faut se rendre aux mairies de Trouville, Dives ou Pont l'Evêque

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en janvier, février et mars 2003, doivent se faire recenser entre les mois de janvier à avril 2019 en Mairie.

Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :

- Du littoral 1616 numéro d'appel unique pour les mobiles*
- En mer VHF canal 16 pour communiquer avec les sauveteurs *utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

Déchetterie de Villers «Coeur Côte Fleurie»

HORAIRES D'HIVER

du 1er octobre au 31 mars

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
- Mercredi de 13h30 à 17h30
- Samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Fermé le dimanche.

L'accès est gratuit pour les particuliers du territoire de la 4CF munis d'une carte.

- Renseignements sur l'obtention de la carte d'accès : Service environnement de la 4CF, ou site internet www.coeurcotefleurie.org
Tél au 02 31 88 54 49



Ordures ménagères, encombrants et déchets verts

Se référer au calendrier spécifique de ramassage.



Les vœux du maire

4

La Lettre

Janvier 2019

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

- 4 Les vœux du maire
- 7 Le recensement
- 8 Les travaux
- 11 Actualités
- 14 Environnement
- 16 Les pompiers fête la Sainte-Barbe
- 17 Les cérémonies
- 18 Les Noëls

A L'ECOLE

- 22 L'instant musical
- 23 La semaine du goût
- 24 Les maternelles jardinent
- 25 L'Amicale des Parents d'élèves
- 26 Noël à l'école

LES ASSOCIATIONS

- 28 La culture
- 29 Les sports
- 30 Les Commerçants et Artisans de Villers

LE PALEOSPACE

- 32 Les nuits des squelettes
- 33 Le Planetarium
- 34 L'agenda
- 37 Dans les coulisses du paléospace

PÔLE ANIMATIONS ET LOISIRS

- 38 Les expos au Villare
- 40 Le CréA club
- 41 Retours en images, Halloween, la fête de la coquille et le marché de Noël.
- 45 La 9e édition du modélisme, programme
- 46 L'agenda 2019

ETAT CIVIL

26



33



29



46



45



Vie communale



Les vœux du maire

Chers amis merci d'avoir répondu à notre invitation pour cette traditionnelle cérémonie des Vœux qui se veut un moment de partage et qui me permet de vous donner des nouvelles de notre commune. Tout d'abord un rappel de ce qui s'est passé en 2018.

2018

Réglons tout de suite le sujet des finances qui est rarement le plus joyeux.

L'état nous avait annoncé qu'il n'y aurait pas de baisse de la DGF, dotation globale de fonctionnement en 2018. C'est vrai et faux à la fois.

Vrai car l'enveloppe globale inscrite dans le budget de l'état a été la même qu'en 2017 mais faux car la répartition de celle-ci a évolué et Villers étant répertoriée dans les communes riches, a perdu 20.000 euros par rapport à l'année précédente. Ce qui constitue la 5ème année consécutive de baisse : 1.376.513 euros en 2013 et 917.000 euros en 2018 soit une perte de 459.513 euros par rapport à 2013. Parallèlement à cela le FPIC, Fond de péréquation intercommunal (versement des villes « riches » en faveur des villes « pauvres ») a poursuivi sa progression : de 38.000 euros en 2013 il est passé à 380.000 euros en 2018.

Malgré cela nous avons réussi à boucler le budget 2018 sans augmentation des taux communaux d'imposition.

2018 s'est cependant terminée avec deux bonnes nouvelles. Le casino grâce à une très bonne politique attractive a bien tiré son épingle du jeu et le produit des jeux est en augmentation par rapport à 2017 permettant ainsi de mettre fin à plusieurs années d'une baisse qui n'était pas spécifique à Villers car constatée dans de très nombreux casinos similaires au nôtre.

La deuxième bonne nouvelle est la progression des droits de mutation qui prouve, s'il en était besoin, que Villers est toujours très attractive.

Pour finir sur les finances, la dette de notre commune est parfaitement maîtrisée, comme elle l'a toujours été par le passé, avec comme indice imparable celui de notre capacité de remboursement qui est de 6 ans 1/2 correspondant à un bon ratio national.

Après ces considérations financières quels TRAVAUX avons nous pu réaliser en 2018.

Je vous avais annoncé la rénovation de la Promenade du Front de Mer entre l'espace PERDRISOT et le CNV et cette rénovation a été faite avec un franc succès car nous avons eu le plaisir de recevoir de nombreuses félicitations et nous savons bien qu'elles sont moins faciles à dire que les critiques. Pour ce faire la commune a obtenu une subvention du Conseil Régional de 150.000 euros et une importante subvention du Conseil Départemental de 225.000 euros au titre des contrats de territoire. Grand merci à ces deux structures.

Le mobilier urbain, bancs et corbeilles, a été intégralement changé, de la digue EST au CNV.

Moins glamour mais essentiel à certains instants de notre vie, des toilettes automatiques ont été installées rue des Bains à proximité de cette promenade.

Je vous avais également annoncé la poursuite du chantier d'enfouissement et de rénovation des réseaux dans le quartier des Bosquets, cela a été fait et vous verrez que la poursuite de ces gigantesques travaux sont toujours au programme de 2019. Pour mémoire ils ont été découpés en 5 phases et en 2018 c'était la deuxième phase.

Depuis plusieurs années je vous parle de vidéo-protection. Celle-ci est en fonctionnement depuis la fin de l'année 2018 et bien évidemment ni moi ni aucun de ceux qui ont travaillé sur ce dossier ne vous dira combien il y a de caméras ni où elles sont !

Grace à cette vidéo-protection nous devrions voir régresser fortement les vols et dégradations en tout genre. Le week-end qui a précédé la rentrée scolaire ZOE avenue de la Brigade Piron et le totem bateau sur la plage ont disparu. Deux semaines plus tard 4 luminaires bleus de la promenade du front de mer se sont volatilisés.

Au mois de décembre seuls 3 sapins ont repris le chemin de la forêt, c'est encore trop mais rien par rapport aux dégradations de l'année précédente. Est-ce les premiers signes de l'efficacité de la vidéo-protection? A suivre.

Parmi les autres travaux annoncés l'année dernière nous avons réalisé :

- La rénovation de la clôture du parc San Carlo le long de la côte de Dives,
- L'aménagement de nouvelles travées dans le cimetière,
- L'aménagement de la rue Sicard afin de casser la vitesse de certains,
- L'installation de panneaux éducatifs dans le marais,
- Divers aménagements à l'école afin de parfaire la sécurité des enfants dont les plus visibles sont les changements des grilles et des grillages.

Deux chantiers annoncés n'ont cependant pas été effectués en 2018.

En premier la sécurisation piétonne de la rue d'Hérouville. L'entreprise TOFFOLUTTI qui doit réaliser ces travaux, ne pouvait pas les faire à l'automne dernier, faute de mains d'œuvre ! Nous les retrouverons dans le programme de cette année.

En second l'église ! Il est impossible à quiconque normalement constitué d'imaginer les méandres administratifs et la lenteur des intervenants dont le contrôle nous échappe ! Nous y reviendrons en 2019.

D'autres travaux ont été réalisés en dehors de ceux que je vous avais annoncé lors de notre cérémonie des vœux l'année précédente.

■ Le revêtement de la rue Maréchal FOCH a été entièrement refait par le Conseil Départemental, cet axe étant une voie départementale. Merci Mme GADENNE.

■ Sécurisation du parvis de l'église qui a été quelque peu agrandi pour faciliter le stationnement de la voiture des mariés qui est plus gaie à citer que la voiture des pompes funèbres, un plateau surélevé a été créé devant l'église et nous avons posé des obstacles anti intrusion.

■ Un parking d'une quarantaine de places a été créé rue du stade.

■ Le poste de police municipale a été réaménagé pour répondre à toutes les normes de sécurité obligatoires en lien avec la vidéo-protection mais également pour la sécurité de notre Police Municipale.

■ La lutte contre le risque d'inondation est un sujet qui nous occupe en permanence et des travaux ont été réalisés au niveau de la promenade du MONCEL pour que le débordement du ruisseau, s'il doit se produire, se fasse dans les champs et non vers les habitations et cela a bien fonctionné l'hiver dernier lors de très fortes pluies.

■ D'importants et spectaculaires travaux ont été réalisés par la Communauté de Commune avec réfection totale des réseaux d'assainissement de la rue des MARTOIS. Cet impressionnant chantier a permis de corriger plusieurs branchements défectueux sources de contamination de la mer et de nos eaux de baignades. Que deviendrait Villers si la baignade n'était plus possible ?

Beaucoup d'autres travaux ont été réalisés mais il m'est impossible de les citer tous car je devrais vous garder jusqu'à demain !

En dehors de ces travaux :

■ Le système d'alerte et d'information par SMS, MAIRIE POP'IN, entièrement gratuit pour les usagers, fonctionne bien et je ne peux qu'inciter ceux qui n'y ont pas adhéré, de le faire. Dans chaque Lettre de Villers nous vous redonnons les modalités d'inscription.

■ L'évolution du stationnement payant voulue par l'état a bouleversé nos habitudes mais l'instauration de places de zone bleue a été bien accueillie permettant ainsi de faire gratuitement une petite course. Attention cependant car contrairement au stationnement payant qui n'est qu'en juillet et août les zones bleues sont toute l'année... Donc n'oubliez pas de mettre votre disque (disponible gratuitement en mairie).

■ La fermeture de la rue du Général de Gaulle lors des marchés pendant juillet et août a été un grand succès. Le bonheur des vacanciers pendant les courtes périodes de piétonisation de ce secteur a balayé les inquiétudes exprimés en avant saison par certains commerçants. Nous renouvelerons cela en 2019.

Concernant l'environnement, le frelon asiatique est toujours en expansion. Un article lui est consacré dans cette Lettre de Villers.

Nous poursuivons la gestion du marais selon un mode d'entretien respectueux de l'environnement et des rythmes biologiques de la faune et de la flore.

Afin de minimiser les conséquences des incivilités récurrentes, depuis 2018 un agent des services communaux est dédié à cette lutte. Sa mission : silloner quotidiennement Villers pour ramasser les déchets les plus légers abandonnés sur la voirie et les espaces publics (ce qui représente la valeur de 200 à 300 litres de déchets par semaine) et localiser les plus gros pour l'intervention des services appropriés.

Pour l'école, il nous a été hélas impossible d'empêcher la fermeture de 2 classes compte tenu de la baisse des effectifs. A noter que cette baisse d'effectif, liée à l'évolution de nos populations, se retrouve dans toutes les écoles du littoral. Nous constatons l'existence d'une concurrence amicale, néanmoins sournoise, des communes voisines entre elles tentant de maintenir artificiellement leurs effectifs pour retarder les fermetures de classes!

Le Centre de Secours des Pompiers de Villers se porte très bien et a reçu les félicitations du Colonel MORETTI lors de la célébration de la Saint Barbe : 645 interventions en 2018, chiffre impressionnant pour un centre entièrement composé de sapeurs pompiers volontaires. Que de temps pris sur leur temps familial pour réaliser les nombreuses formations, les gardes et les interventions !

Merci à nos sapeurs Pompiers pour votre investissement personnel mais également merci à vos familles qui l'ont accepté.

Il n'y a pas de secret, si notre centre de secours est ce qu'il est aujourd'hui , performant, professionnel dans ses interventions, reconnu comme tel par ses autorités supérieures, c'est que son commandement est à la hauteur de la tâche !

Je profite de notre réunion pour mettre à l'honneur leur chef, le Capitaine Stéphane TRIBHOU qui a reçu cet été du Colonel DEZA, directeur des services départementaux d'Incendie et de Secours du Calvados, la toute nouvelle insigne de Chef de Centre et au mois de décembre, lors de la Sainte Barbe, du Colonel MORETTI ses galons de Capitaine des Sapeurs Pompiers.

Merci Capitaine TRIBHOU, merci Stéphane !

Beaucoup de choses pourraient encore être dites sur cette année passée et en bref :

- Nous avons signé une convention avec la Ligue contre le cancer et ainsi créer des espaces sans tabac (jardin public, aire de jeu du marais par exemple)

- Le Paléospace attire toujours plus de visiteurs pour notre plus grand bonheur : les 60.000 entrées ont été frôlées en 2018.

Un cahier, à l'accueil de la mairie, est à votre disposition afin de chacune et chacun d'entre vous puisse participer à la concertation citoyenne s'il le désire.

- Et pour clore l'année 2018, notre club de football, l'ASVH, a porté très haut les couleurs de nos deux villes, Villers et Houlgate, en survolant son championnat et surtout en atteignant le 8ème tour de la coupe de France pour s'incliner, de façon très honorable, contre l'équipe professionnelle du Havre.

Félicitations au club tout entier, joueurs, entraîneurs, à son staff, bénévoles et à son président, Thierry GRANTURCO.

Cette aventure de coupe de France a fédéré tout Villers derrière cette belle et sympathique équipe.

Merci au nom de tous les villersois et rendez-vous l'année prochaine pour une autre Coupe de France.

2019

Que se passera t'il en 2019 ?

Que d'incertitudes pour les Finances communales.

Ne rêvons pas, il n'y a pas d'embellie à prévoir pour les budgets communaux en 2019.

Nous n'avons toujours pas de certitude sur la façon dont sera compensée la perte de la taxe d'habitation pour les communes.

Que deviendront les anciennes compensations de l'Etat, seront-elles ajoutées aux nouvelles, y aura t-il une revalorisation d'année en année ?

Comment évoluera la Dotation Globale de Fonctionnement de l'état et les prélèvements de celui-ci ?

Malgré tout cela, je proposerai cette année au conseil un budget sans augmentation des taux d'imposition pour la part communale comme en 2018.

2019 verra un changement radical dans la perception de la taxe de séjour. Jusqu'à présent nous avons le système d'une taxe de séjour forfaitaire, mode de collecte très judicieux car simple à gérer. L'arrivée massive des plateformes de réservation type AirBnB, Booking, etc, change profondément la donne car le système du forfait leur permet d'échapper au règlement de la taxe de séjour ce qui est inacceptable, intolérable.

Depuis le 1er janvier nous sommes passés à une taxe de séjour au réel et nous allons veillé à ce que le produit de cette taxe perçu par tous les acteurs concernés revienne bien à la commune y compris pour les plateformes de réservation comme la loi les y oblige.

Villers doit réaliser cette année un nouveau recensement de sa population. Il se déroulera du 17 janvier au 16 février et cette année, pour ceux qui le pourront, vous aurez à faire cette déclaration de recensement par internet. Cependant pas de panique, une possibilité papier existera encore. Tout cela vous sera expliqué par les agents recenseurs et dans cette Lettre de Villers.

Merci de leurs réserver votre meilleur accueil.

Ils se présenteront chez vous munis d'une carte officielle tricolore avec photo, cachet de la mairie et signée par moi. Toutes les données collectées sont confidentielles et les agents sont soumis au secret professionnel.

Surtout, faites-vous recenser, c'est primordial car cela détermine le chiffre officiel de population sur lequel l'état se base pour calculer les dotations qu'il nous verse !

Prévision de travaux pour cette année :

- Les travaux du front de mer vont se poursuivre avec la construction d'un bâtiment de stockage pour le CNV en lieu et place des anciens garages près du parc à bateaux dont l'esthétique était discutable.

Viendra également la rénovation du bassin de natation avec l'aide financière du Département par le biais de la subvention accordée (contrat de territoire et plan nautique dont notre conseillère Mme GADENNE est en charge).

- La 3ème tranche des travaux d'enfouissement et de rénovation des réseaux du Quartier des Bosquets est déjà en chantier. Coût total de cette tranche 320.001,78 euros avec un reste à charge pour la commune de 224.183,54 euros.

- Avenue de la Brigade Piron, le trottoir du petit pont, côté droit en allant vers la gare, sera élargi, comme l'a été l'autre côté afin que les piétons soient en totale sécurité.

- Toujours concernant la voirie, réfection du trottoir avenue de la Brigade Piron sur 130 ml depuis la rue Léonie en direction de la gare. Réfection également des trottoirs de la rue Ste Anne. D'autres rénovations de trottoirs sont en attente qui seront réalisées selon notre capacité budgétaire.

- L'aménagement sécurisation de la Rue d'Hérouville sera réalisé avant l'été cette fois.

- Concernant l'Eglise : les sommes relatives à la première tranche de travaux sont inscrites au budget depuis plusieurs années et... enfin nous allons très probablement pouvoir constater cette année le début de cet immense chantier. La subvention de la DRAC qui nous est absolument nécessaire pour que cette restauration puisse être réalisée est demandée et doit (sauf catastrophe) nous être accordée cette année (40% de la dépense) à laquelle s'ajoutera les dons qui seront récoltés par l'Association de sauvegarde du Patrimoine de Villers sur mer dont M. Bruno SAUTELET en est le président.

- Au niveau du stade, des travaux sont nécessaires pour une mise en conformité du terrain de football, terrain d'honneur, dont la qualité est reconnue par tous les joueurs même au delà de Villers.

La lice en béton doit disparaître au profit d'une autre, en fer ou matériaux similaires, nettement moins dangereuse. Un tunnel d'accès entre les vestiaires et le terrain doit être installé.

Mise à l'étude d'un parking rue du commerce en symétrie de celui créé en 2018 rue du stade. Si cette étude se montre positive, la réalisation de celui-ci se fera si les finances le permettent.

■ Cimetière : extension nécessaire des places de columbarium avec achat d'un nouveau bloc de 10 places identiques à ceux déjà existants.

■ Le dossier Maison de Retraite, Résidence Services et Maison de Santé avance bien et nous devrions voir le début des travaux cette année, idéalement pour moi avant cet été ce qui nous éviterait les risques d'invasion de ce terrain par nos amis campeurs et par les cirques. Minimum 2 ans de travaux.

Mais 2019 ne se résumera pas à des travaux

■ Y aura t'il encore des CRS sur notre plage l'été prochain ? Nous l'espérons très fortement mais rien n'est moins sûr et nous en sommes très inquiets car à côté de leur mission de sauveteur, ils ont un rôle très important dans le maintien de l'ordre sur la plage.

■ Les rythmes scolaires à Villers vont évoluer à la rentrée prochaine. Nous allons cesser les APS, activités périscolaires, et instaurer des activités du mercredi matin. L'enseignement se fera sur 4 jours. Il n'y aura pas de changement d'horaire pour les familles et le mercredi matin les enfants, avec l'accord de leurs parents, pourront choisir ou non de participer aux activités proposées.

■ 2017 a signé la fin des pesticides chimiques pour les collectivités et c'est au tour des particuliers depuis le 01 janvier 2019. Reste toute l'agriculture traditionnelle non engagée dans un mode de production biologique.

Le dernier sujet que je souhaite évoquer avec vous ce midi et celui des élections municipales à venir en 2020. Elles se dérouleront dans un peu moins de 15 mois. C'est à la fois un délai court et long.

L'équipe municipale actuelle a encore beaucoup de travail à faire, comme vous avez pu le constater dans mon propos, mais en raison de l'agitation tranquille et néanmoins réelle dans notre ville il ne m'est plus possible de me taire.

A la fin de notre dernier conseil municipal en décembre, j'ai annoncé à mon équipe mon souhait de ne pas solliciter un autre mandat.

Cette décision, je l'ai prise, en accord avec mon épouse, il y a 3 ans donc rien à voir avec les différents courants actuels dans Villers. Je profite de cet instant pour la remercier très sincèrement d'avoir accepté que la mairie prenne une telle place dans la vie de notre famille.

Cette fonction est absolument impossible sans l'engagement total de la famille.

Conseiller municipal puis premier adjoint puis maire cela chamboule votre quotidien et celui de votre épouse vous pouvez en être certain. Plusieurs raisons m'ont amené à prendre cette décision :

1/ depuis notre arrivée à Villers, le 1er juin 1979, je suis accroché au téléphone prêt à répondre aux urgences médicales jusqu'en mars 2017 et prêt à répondre pour la mairie pendant mes mandats de premier adjoint auprès de Gérard VAUCLIN et maintenant en tant que Maire de Villers. J'aspire à pourvoir l'éteindre de temps à autre.

2/ Après un mandat de conseiller avec Julien PERDRISOT qui m'a fait entrer dans le conseil municipal puis 3 mandats de premier adjoint avec Gérard VAUCLIN, merci Gérard de m'avoir accordé ta confiance pendant tout ce temps, et maintenant 1 mandat de Maire, soit au total 31 années pendant lesquelles j'aurais eu l'honneur et le privilège de travailler pour notre commune je pense qu'il est sage, maintenant, de savoir laisser la place à de plus jeunes.

3/ Enfin l'âge... Je ne me sens pas vieux mais si d'aventure vous m'aviez replacé à la tête de Villers en 2020, la fin du prochain mandat m'aurait amené à presque 75 ans. Alors cela aurait-il été raisonnable!

J'ai longuement hésité pour savoir à quel moment je devais faire part de cette décision à mon équipe et à vous toutes et tous.

En raison de ce que je vois et de ce que j'entends en ville, des interrogations des uns et des autres, le moment était venu d'en faire part à l'équipe municipale, ce qui a été fait il y a 1 mois, afin qu'elle ait tout le temps nécessaire pour envisager sereinement son avenir et maintenant c'est avec vous que je souhaite partager cette décision car mon mode de fonctionnement s'est toujours voulu basé sur des principes qui me sont très chers : loyauté, transparence, partage et communication. Avant de partager notre traditionnel verre de l'amitié, en mon nom, au nom de mes collègues adjoints et conseillers municipaux, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour vous et vos familles pour cette nouvelle année. Merci de m'avoir écouté.



Le recensement de la population a lieu cette année à Villers et se déroulera entre le 17 janvier et le 16 février. La commune sera découpée en secteurs et 14 agents seront chargés de vous recenser.

Un agent recenseur se présentera chez vous. Il vous demandera de répondre à l'enquête rapidement après son passage et vous proposera de le faire sur internet (www.le-recensement-et-moi.fr). Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France.



Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

L'agent recenseur est tenu au secret professionnel, il est muni d'une carte officielle qu'il pourra vous présenter. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Liste des agents recenseurs

Belorgey Marie-Ange, Blavette Philippe, Chevallier Estelle, Fosse Marie-Alix, Dupin Isabelle, Villerooy Anthony, Meneboode Jérôme, Guerbet Nicolas, Lecourt Katy, Lefevre Alemany Laurie, Liné Maxime, Hodiesne Nathalie, Fernandez Marie-Carmen, El Maayar Sophie.

LES TRAVAUX

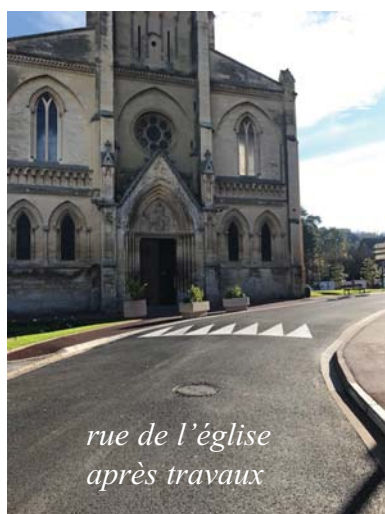
1



rue Foch pendant les travaux



rue Foch après les travaux



*rue de l'église
après travaux*

RAPPEL TRAVAUX RUE FOCH ET RUE DE L'ÉGLISE

Enrobé noir et marquage au sol neuf
(travaux conseil départemental)
Aménagement du Parvis de l'église réalisé
par la commune de Villers.

2



QUARTIER DES BOSQUETS, EFFACEMENT DES RÉSEAUX 3e phase

Les travaux ont débuté le 21 novembre 2018 pour un délai de cinq mois.

Le coût total de cette opération est estimé à 320.001,78 €

Le taux d'aide sur le réseau de distribution électrique est de 20%, sur le réseau d'éclairage de 20% (avec dépense prise en compte plafonnée à 75 € par ml de voirie) et 20% sur le réseau de télécommunication.

La part communale s'élève donc à 224.183,54 € déduction faite des participations mobilisées par le SDEC ENERGIE.

3

VIDÉO PROTECTION

Les travaux de pose des caméras, ont été réalisés en fin d'année 2018. La vidéo-protection est maintenant effective à Villers sur mer.



2019 Premier trimestre Prévision de travaux

1

ÉLARGISSEMENT DE TROTTOIR sur le pont, avenue Brigade Piron (2e phase)

Suite à la première phase d'élargissement du trottoir (côté droit du pont vers le centre-ville), le trottoir opposé au montant vers la gare va être élargi de la même manière afin de garantir la sécurité des piétons.

Coût estimé : 11 700 €



2

RÉFECTION D'UN TROTTOIR avenue brigade Piron

Une partie du trottoir en enrobé rouge entre la Vé-Maine et la rue Sandret va être refaite à neuf sur 130 mètres linéaire.

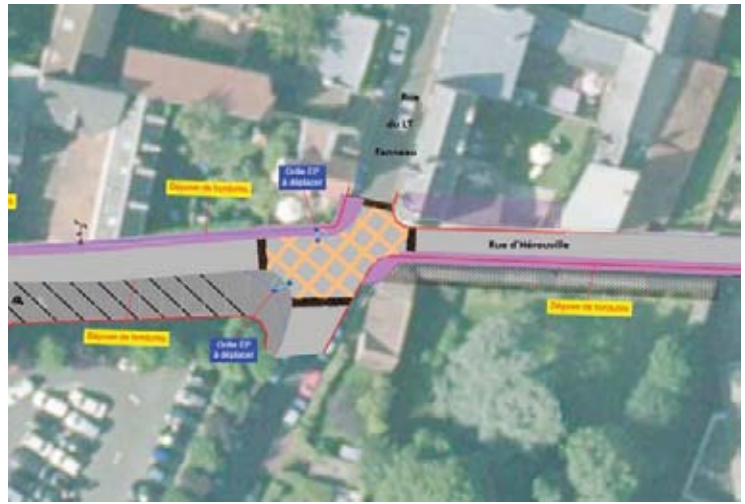


3

CIMETIÈRE

Extension de la partie columbarium, un nouveau bloc de dix cases s'ajoutera aux 60 existants. Coût estimé : 11 900 €.





La rue d'Hérouville

Prévision de travaux



Dans le cadre du développement d'infrastructure en faveur de la mobilité, la rue d'Hérouville, à forte fréquentation piétonnière, va faire l'objet d'un aménagement sécurisé jusqu'à la place du 11 Novembre.

En effet, les trottoirs seront élargis et des plateaux ralentisseurs adoucis à chaque rue débouchante seront créés afin de permettre un cheminement rassurant pour tout le monde et adapté aux personnes à mobilité réduite.

ACTUALITÉS



Convention avec l'université de Rouen

La Commune de Villers va participer avec les chercheurs de l'Université de Rouen à la réalisation d'un projet régional pour la protection du littoral et du suivi du trait de côte.

Ce projet consistera notamment à installer un système de caméras vidéo pour le suivi de la plage de Villers. «Bien entendu l'université procèdera à des relevés de niveau de sable et pourra en fonction de paramètres comme la force du vent, et de la houle, établir l'évolution du trait de côte.» explique Jean-Paul Durand, maire de Villers.

L'université de Rouen fournira un rapport annuel. «Cette étude nous permettra d'obtenir une base de données sur l'évolution de la plage de Villers.» poursuit-il.

Subventions

des subventions exceptionnelles ont été votées : 300 € en faveur du café littéraire de Villers-Accueil pour aider à financer le déplacement du lauréat qui a remporté le 1er prix ; 1300 € pour aider l'Amicale des pompiers à financer l'achat d'une plaque commémorative en l'honneur des sapeurs-pompiers de Villers tués lors de la Grande-Guerre.

Convention relais d'assistance maternelle

La commune de Villers, en collaboration avec la commune de Trouville, coordinatrice du projet, assure la gestion du relais d'assistance maternelle, qui est lié au contrat enfance jeunesse. Dans ce cadre, des conventions sont passées avec la CAF et la Mutualité Française Normandie pour assurer des participations au financement de cette opération. La participation de Villers s'est élevée à 3068 € en 2017. La convention relais d'assistantes maternelle est reconduite pour trois mois.

Projet éducatif «mercredi matin»

Dans le cadre du projet éducatif scolaire et parascolaire, une concertation avec les familles, le groupe pédagogique d'enseignants et la commune, a conduit à pouvoir proposer un accompagnement des enfants et des familles le mercredi matin.

Bien entendu, cette opération est subventionnée par l'Etat mais une participation est demandée aux parents.

Tarifs pour cette demi-journée.

Ces tarifs seront en fonction du quotient familial des familles. Période de cinq mercredis matin, 8 € / 10 € et 12 € en fonction du quotient familial.

Bien entendu ce projet nous permet de bénéficier d'une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales.



Le système Mairie Pop'in dans votre commune !

Vous souhaitez recevoir des informations importantes de votre mairie, en temps réel par SMS ? Comme par exemple :

- Avis de tempête
- Incident sécurité civile
- Problème de transport scolaire
- Les grands accidents...

Un service gratuit pour tous !

Soyez rassuré, vous ne recevrez aucune publicité et votre numéro de téléphone ne sera transmis à aucun autre opérateur ou prestataire de service

Pour adhérer à Mairie Pop'in :

■ Soit adresser les renseignements suivants, et les envoyer, par e-mail à : villerssurmer@mairiepopin.fr

Nom, prénom :

adresse :

Numéro de téléphone mobile :

E-mail :

Oui, je souhaite recevoir les informations par SMS

■ Soit directement sur le site mairiepopin.fr

Octobre rose

La lutte contre le cancer du sein

Commerces et municipalité étaient parés de rose durant tout le mois d'octobre 2018. La raison ?

Octobre rose est une campagne de prévention contre le cancer du sein. Elle a pour but de sensibiliser les femmes au dépistage de cette maladie, à l'initiative du ministère de la Santé, de l'Institut national du cancer et de l'association « Le cancer du sein : parlons-en ». Cette affection reste la première cause de mort par cancer chez les femmes, en France.

« Dans le cadre d'Octobre rose, organisé pour promouvoir le dépistage du cancer du sein, le comité du Calvados a demandé aux commerçants de décorer leurs vitrines en rose, d'afficher la vitrophanie que nous leur envoyons et de mettre à la disposition du public une tirelire pour récolter des dons. » explique Mélanie Fresnel, coordinatrice départementale de la Ligue contre le cancer.

La commune de Villers a bien joué le jeu, la mairie elle-même était vêtue de rose. Jean-Paul Durand, maire de Villers, et ancien médecin, a donné son accord immédiatement.

Joël Hamelin, directeur des services techniques, a eu l'idée du drapé rose pour orner la façade, et des fleurs roses sont venues compléter ce décor.

Quant aux commerçants, ils ont rivalisé d'imagination pour attirer l'attention des badauds sur cette action qui pousse les femmes à se faire dépister. La crémière a affiché une citation de Pierre de Ronsard « Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain : cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie. », au magasin de jouets d'énormes peluches roses jouaient les stars en vitrine, sans oublier la charcuterie où boudins et saucissons étaient coiffés d'un magnifique chapeau à paillettes roses !

Espaces sans tabac

Une convention est signée avec la ligue contre le cancer

La commune de Villers a signé une convention avec la ligue contre le cancer du Calvados.

Le but ? L'installation d'espaces publics extérieurs sans tabac.

Première cause évitable de mortalité en France, le tabac est responsable de plus de 78 000 morts par an. En effet, des lois efficaces protègent des milliers de personnes des dangers de fumée du tabac dans les lieux clos à usage collectif. Des mesures qui évoluent «Pour améliorer la santé et dénormaliser le tabagisme, nous devons élargir ces règles aux espaces extérieurs qui accueillent des enfants comme les parcs, les aires de jeux et les jardins publics» explique Noémie Morace, chargée de prévention à la ligue contre le cancer dans le Calvados.

La convention officialise la décision municipale. Le maire signe ainsi un arrêté définissant les zones sans tabac. La municipalité de Villers a déposé neuf panneaux dans les endroits qu'elle a choisis. En échange, la ligue contre le cancer s'engage à promouvoir Villers comme ville engagée pour la lutte contre le tabagisme, espaces sans tabac.



Les objectifs de ces « Espaces sans tabac »

- Réduire l'initiation au tabagisme des jeunes ;
- Eliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment celle des enfants ;
- Promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains ;
- Préserver l'environnement des mégots de cigarettes et des incendies.



Au marais

La roselière est entretenue dans le respect de l'environnement



«C'est une première, depuis plus de 15 ans aucun chantier d'entretien de la roselière n'avait été entrepris» confie Anthony Villeroy, agent de maîtrise chargé des espaces verts de la commune de Villers. Bien qu'il s'agisse d'une des parties les plus naturelles du marais, la roselière doit être entretenue. Cette opération, qui a eu lieu en septembre dernier, sera désormais renouvelée tous les deux ans, dans le respect de la faune et de la flore, un véritable plan de gestion a été mis en place «La roselière s'étend sur 12 000 m² au marais de Villers-Blonville. Cette année le chantier s'étale sur 4000 m². Tous les deux ans l'entretien se fera sur une parcelle différente, une rotation d'entretien de chantier permettra à la flore de se régénérer, et à la faune de migrer dans les espaces encore couverts»



En phase avec l'écologie

L'entreprise Solveg, paysagiste spécialisée dans le génie écologique, intervient pour le fauchage avec des matériaux spéciaux. «Les roseaux sont ensuite mis en ballots, de 60 cm de diamètre, grâce à une Mountain Press» explique Stanislas de Mezerac.

Pour rester en phase avec l'écologie, c'est Apostrophe, un solide cheval de trait de l'entreprise de Ludivine et Ludovic Eugène, Normandie Trait, qui emmène les ballots. Pour le plus grand plaisir d'Apostrophe qui dégustera ensuite les ballots de roseaux ! Un repas qu'il partagera avec ses congénères, sans oublier les moutons et les ânes qui seront invités au festin.

«Cette gestion de la roselière est différenciée de l'entretien quotidien, elle se fait en période bien précise. Septembre est un bon mois, côté faune, c'est la fin de la période de reproduction. C'est aussi un mois pas trop humide pour le matériel, car les roseaux absorbent énormément d'eau» conclut Anthony Villeroy.



Frelon asiatique

Augmentation de la subvention

Une convention a été signée entre la commune de Villers et le FREDON.

L'enveloppe budgétaire pour le Calvados, subventionnée par l'Etat, est passée de 60 000 € à 100 000 €.

Quelques chiffres.

«De 2000 nids de frelons asiatiques, nous sommes passés à 3000 dans le Calvados» explique Anthony Villeroy, agent de maîtrise chargé des espaces verts de la commune de Villers. A Villers, nous sommes à la 3e année de lutte.

1ere année 9 nids

2e année 27 nids

3e année 34 nids

Et pourquoi cette augmentation ?

«Les frelons asiatiques ont une très grosse faculté d'adaptation. Jusqu'à présent, on pensait qu'ils nichaient dans les arbres à 15 ou 20 m. Aujourd'hui, on s'aperçoit que l'on peut en rencontrer partout, dans une haie, sous une charpente, sur un balcon... et forcément dans les arbres. Il faut faire attention, on en trouve de plus en plus à hauteur d'homme !»

A noter que 10% des nids sont d'accès difficiles, d'où moyens spécifiques.

Tarif

Le maire souligne que « l'aide apportée aux particuliers pour la destruction obligatoire de nids peut atteindre au maximum 115 €, mais ne concerne pas les dépenses annexes qui peuvent varier en fonction des difficultés d'accès aux nids. Celles-ci restent à la charge des propriétaires. »

Adresse utile :

<https://www.fredonbassenormandie.fr/frelonasiatique>

Bon à savoir !

En cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques, prévenir la mairie.

Le 10 novembre, les reines sont parties, le reste du nid dépérit avec les gelées hivernales. Ces nids ne seront pas réutilisés l'année suivante.



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)



Stop

aux pesticides !

Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités territoriales, les établissements publics et l'Etat ne peuvent plus utiliser ou faire utiliser des pesticides pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé.

Cette loi évolue et se répercute dans le domaine privé. En janvier 2019, les particuliers aussi sont concernés. A partir du 1er janvier 2019, la vente et l'utilisation de pesticides chimiques de synthèse est interdite aux particuliers.

A la place, on pourra trouver des produits de biocontrôle et ceux utilisables en agriculture biologique, facilement reconnaissables car ils sont porteurs du logo AB (Agriculture Biologique)

Respecter cette loi constitue une réelle avancée pour la protection de l'environnement et surtout de la santé des professionnels des espaces verts comme des citoyens.



POMPIERS

Sainte-Barbe, le centre de secours mis à l'honneur

Grand moment d'émotion lors de la Sainte-Barbe au centre de secours de Villers. Une cérémonie qui s'est déroulée en deux parties.

La première partie a eu lieu à l'extérieur.

A l'occasion du centenaire de l'Armistice de la guerre 14-18, des recherches ont été entreprises. Cinq pompiers volontaires de Villers, qui ont perdu leur vie lors de cette guerre, ont été mis à l'honneur à titre posthume.

Leurs noms, prénoms, âges et lieux de décès ont été énumérés un à un, et figurent désormais sur la plaque commémorative qui a trouvé sa place sur le mur du centre de secours.

Après cette cérémonie solennelle, la célébration de la Sainte-Barbe est aussi l'occasion de mettre à l'honneur et de remercier pour leur engagement les pompiers volontaires, un moment de partage et de fraternité.

Grand moment d'émotion pour Stéphane Tribhou, chef du centre de secours de Villers, qui a reçu le grade de capitaine.

Le lieutenant-colonel Frédéric Moretti a tenu à souligner «L'engagement sans faille et la qualité des interventions du centre de secours de Villers composé uniquement de pompiers volontaires.»

645

C'est le nombre d'interventions assurées en 2018.

Grand moment d'émotion pour Stéphane Tribhou, chef du centre de secours de Villers, qui a reçu le grade de capitaine.

Le lieutenant-colonel Frédéric Moretti l'a chaudement félicité.





1er Novembre CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

La cérémonie du souvenir, au cimetière, est le devoir de mémoire de la Toussaint. Une cérémonie qui a commencé par un dépôt de gerbe devant le monument aux morts, dans la partie basse du cimetière, suivie d'un moment de recueillement devant plusieurs tombes.

L'association du Souvenir Français, créée en 1887 par les Alsaciens, est parmi les plus anciennes associations de France. Elle a une triple mission :

- Conserver le souvenir de tous ceux qui sont morts pour la France,
- Eriger et entretenir les monuments dédiés à leur mémoire y compris les tombes des cimetières,
- Transmettre le flambeau du souvenir aux générations suivantes.

« Le souvenir Français participe à toutes nos cérémonies de commémoration, mais la plus importante pour elle est celle du 1er novembre » annonce Jean-Paul Durand, maire de Villers, dans son discours

Un président est recherché...

«Aujourd'hui, cette cérémonie revêt un caractère particulier car elle s'inscrit dans le programme des cérémonies du centenaire de l'Armistice de la guerre 14-18. Le souvenir Français est présent dans une quarantaine de pays, et si chez nous à Villers, Auberville, Saint-Vaast, elle connaît actuellement des difficultés, nous espérons très sincèrement qu'elle réussira à se réorganiser» poursuit le maire.

11 NOVEMBRE

Centenaire de l'Armistice de 1918



UNE EXPOSITION AU VILLARE



Grand collectionneur d'objets historiques, Yves Cornet a acquis également divers objets datant de 1914 à 1918.



Gilbert Wolmark, a exposé ses affiches de propagande «Une collection commencée en 1968 !»



Yves Cornet, a récupéré des photos prises par Marcel Chatenay, le grand-père de son épouse.

UN DÉFILÉ ET UN DÉPÔT DE GERBES

La foule était venue en nombre, pour assister à cette commémoration.

Un défilé en musique avec les porte-drapeaux des associations d'anciens combattants, les pompiers et la SNSM, le maire et le conseil municipal, la gendarmerie, les représentants d'associations... suivis d'un véhicule des Amis du mont Canisy.

Le défilé s'est ensuite rendu au monument aux morts où l'appel aux morts et la minute de silence ont précédé le dépôt de gerbe.

Jean-Paul Durand, maire de Villers, a ensuite lu la liste des 63 jeunes Villersois, morts pour la France.

«Le 11 novembre 1918 annonçait la fin des combats que personne n'osait plus espérer. Cette date mettait fin au long cortège de morts, de blessés, de mutilés, de traumatisés, de veuves et d'orphelins qui accompagnaient la Grande Guerre depuis plus de quatre ans... Commémorer le 11 novembre, c'est répondre à la nécessité du souvenir, de l'hommage aux morts et de l'expression de notre reconnaissance.»

La liste des jeunes morts en 2018, au Mali et en Irak, a conclu cette cérémonie.



LES CM1-CM2 RÉCITENT LA CROIX DE GUERRE

A l'issue de la cérémonie, les CM1-CM2 avaient préparé une petite surprise aux Anciens Combattants.

« Les élèves ont travaillé à partir du cahier de chansons d'un poilu de la région.» informe Véronique Lecomte, directrice de l'école Victor Duprez. C'est ainsi qu'ils ont chanté « J'irai revoir ma Normandie », récité « La croix de guerre », sans oublier la chanson du « Soldat » de Florent Pagny, pour enfin terminer par « La Marseillaise. »

Une très belle exposition ornait les murs de la salle Bagot

«Tous les dessins ont été réalisés par les enfants à partir de ce cahier»



LES



PERSONNEL COMMUNAL, UN DÉJEUNER CHALEUREUX

La Municipalité a organisé un repas de Noël pour le personnel communal, salle panoramique du Casino de Villers, mercredi 5 décembre 2018.

72 personnes étaient rassemblées autour d'un déjeuner festif.

Une ambiance chaleureuse a régné tout au long de ce repas.

Des places de cinéma, et des chocolats ont également été offerts pour les enfants du personnel communal.



NOËLS

AMAS, CCAS UN TRÈS BEAU REPAS

Le repas dansant de Noël, organisé par l'Association Municipale d'Aide Sociale et le Centre Communal d'Aide Social, la municipalité, et animé par Régis Suez, a réuni 119 personnes âgées de 60 ans et plus, à la salle panoramique du casino de Villers, mercredi 12 décembre.



Vé Maine 470 COLIS DE NOËL DISTRIBUES AUX ANCIENS

La salle à manger de la résidence Vé Maine avait un air de fête fin décembre. Un sapin de Noël bien décoré et une grande table dressée attendaient les convives.

Jean-Paul Durand, maire, accompagné de son épouse, de ses adjoints et de ses conseillers, a participé à cette fête où petits fours et gâteaux ont réjoui les invités.

Des sacs gourmands ont été offerts pour le plus grand plaisir de tous. «Nous distribuons des colis de Noël qui contiennent, notamment : foie gras, pain d'épices, coq au vin, biscuits, chocolat, fruits...» énumère Monique Bécel.

Les mêmes colis sont remis à domicile, à 120 couples villersois et à 350 personnes individuelles à partir de 70 ans et inscrits sur la liste électorale.

A l'école



L'INSTANT MUSICAL

L'orchestre régional de Normandie intervient à l'école

L'orchestre régional de Normandie a proposé une animation musicale en octobre dernier. Quatre classes de l'école Victor Duprez ont écouté avec beaucoup d'attention des morceaux de musique de Jason Julliot, joués par Adrien Tournier, alto et Fabrice Béguin à la contrebasse.

«Le but de cette intervention est de faire découvrir la musique classique aux enfants, plus particulièrement les émotions comme le bonheur, la tristesse, la peur... que l'on peut ressentir à travers différents morceaux » explique Adrien Tournier.

Durant les intermèdes, les musiciens n'ont pas manqué de donner quelques explications sur leurs instruments, et leur métier.

Un bel après-midi musical interactif qui a réjoui petits et grands.

La semaine du goût

A l'occasion de la semaine du goût, l'Amicale des parents d'élèves de l'école a organisé des ateliers pour les maternelles et les primaires.



Pour la semaine du goût, les élèves des classes élémentaires ont découvert l'utilisation des légumes, en version sucrée, avec le carrot cake, la pumpkin pie et le flan de courgettes.

Ils ont également expérimenté que les informations données par le cerveau pouvaient parfois être trompeuses et qu'un sirop rouge pouvait avoir le goût de la menthe ! Enfin à l'aveugle ils ont dû toucher et reconnaître des légumineuses et autres aliments.

Les maternelles ont découvert des légumes et leurs différentes variétés comme ici les courgettes, rondes, longues, vertes, jaunes ou trompettes ou les aubergines blanches, communes ou tigrées.

A l'aveugle, ils ont dû reconnaître des noix, noisettes, pommes ou haricots. Et pour finir, ils se sont régalés de pommes sucrées, de poires juteuses et de raisin croquant !

Les ateliers ont été très appréciés par les élèves comme les maîtresses, chez les petits comme les plus grands « Nous espérons pouvoir faire plus d'ateliers l'année prochaine en impliquant les commerçants et professionnels des métiers de la bouche de Villers ! » confie Florence Le Nail, présidente de l'Amical des Parents d'Elèves.



25 enfants de maternelle apprennent à jardiner

25 enfants de grande section maternelle ont fleuri les plates-bandes du Tennis-club.

Une idée d'Audrey Delamare, institutrice, qui a aussitôt été approuvée par Anthony Villeroy, responsable des espaces verts de la commune de Villers.

«Nous avons commencé par travailler sur les bulbes, en classe. Les élèves, âgés de cinq ans, en moyenne, ont posé un bulbe sur la surface de l'eau, afin de voir comment poussent les racines. Ce qui leur donne une petite idée de ce qui se passe sous la terre» explique l'institutrice. «C'est aussi leur apprendre le respect de la nature et du travail des jardiniers» poursuit-elle.

Et après la théorie, la pratique ! En novembre dernier, les 25 enfants ont planté des bisannuelles devant le court central du Tennis-club, avec l'aide du service espaces verts de la commune.

«Nous avons choisi un endroit proche de l'école et sécurisé», indique Anthony Villeroy. Marc Boineau, son adjoint, ajoute « La terre a été bien préparée avant afin qu'elle ne soit pas trop dure pour les plantations »

L'opération a été exécutée avec une rapidité surprenante ! Les enfants, curieux de tout, étaient parfois étonnés de découvrir un escargot sur leurs godets, ou un ver de terre se tortiller sous leurs doigts.

C'est ainsi que pensées, pâquerettes, primevères et autres... verront le jour au printemps ! Une opération qui se renouvellera sans aucun doute avec les fleurs d'été.

Les enfants ne sont pas repartis les mains vides. Marc Boineau a offert à chacun un petit sachet rempli de bulbes à planter chez soi.



Les CM2 ont travaillé sur la guerre 14-18



Les 24 élèves de CM2 ont visité l'exposition «Souvenirs de Poilus», au Villare, en novembre dernier. «En prélude à cette visite, nous avons travaillé en classe, durant un mois, avec Caroline Raclot, sur le cahier de chansons d'un Poilu»

AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES



Le nouveau bureau

- Présidente Florence Le Nail
- Vice-président Anthony Bidon
- Trésorière Marie-Alix Fosse
- Trésorière adjointe Laurene Folliot
- Secrétaire Nadège Sanchez

Agenda

- Troc livres, mardi 30 avril de 15h à 18h sous le préau du groupe scolaire Victor Duprez.

Chacun peut venir échanger des livres ou en acheter de nouveaux, à tout petit prix !

En parallèle, il y aura un goûter ouvert à tous et des lectures de contes dans les classes

L'Amicale des Parents d'Elèves est une association à but non lucratif qui a pour objectif de contribuer à l'éveil et à l'épanouissement des élèves, ceci en privilégiant une collaboration étroite avec la directrice de l'école Véronique Lecomte, et l'équipe enseignante.

Concrètement, l'APE intervient sur proposition des enseignants, dans :

- L'achat de matériels pédagogiques
- Le financement (total ou partiel) des sorties et des animations scolaires.

L'association est menée par une équipe dynamique et motivée, toujours soucieuse du bien-être des enfants de l'école et qui sait animer les diverses opérations tout au long de l'année.



**Les maternelles et
les primaires ont
chanté pour le
père Noël !**





DH COACHING RALLYE SPORT

Nouveauté!

Le but de cette nouvelle association est la formation de jeunes à la pratique du sport automobile ainsi que des encadrants à ce sport. Notre association est passée au JO le 30 Mars 2018.

AGENDA

- Samedi 13 Avril, "Vide ton Grenier" au Jardin Public, avenue de la Brigade Piron.
- Mardi 30 Avril, le premier Loto du MUGUET en soirée du à la salle panoramique du casino. Et parmi les projets, la 1ère Ronde Historique des Dinosaures, rallye de navigation/ cartographie pour voitures de prestiges, Grand Tourisme, Collection, date prévue le WE du 19 et 20 Octobre (lieu et autorisations en cours).



Daniel Hervieu, président de cette nouvelle association, confie : «J'évolue dans le sport automobile en tant que chronométreur route et commissaire route et circuit et aussi parfois au volant, pour la formation de jeunes copilotes (dès leurs dates anniversaire de 16 ans).

Contact. 07 77 49 09 69

FAMILLES VILLERSOISES



La Braderie de Printemps

aura lieu samedi 27 avril de 9h à 18h sans interruption.

Vente de vêtements enfants, femmes, hommes, linge de maison, chaussures, sacs et jouets.

Associations

VILLERS ACCUEIL



Culture

Nouveauté!

La balade du mardi

C'est une promenade bucolique, d'environ 6 km. Elle a démarré cette saison, et compte déjà une quinzaine de marcheurs ! «Nous prenons notre temps, pour discuter, faire des photos ou cueillir des fleurs ! Notre doyenne est âgée de 87 ans !» confie Dominique Vanpenne, présidente de l'association Villers-Accueil.

■ Le rendez-vous est tous les mardis, au parking de la bibliothèque à 13h30 pour un départ à 13h45.



282

C'est le nombre d'adhérents à Villers Accueil !

L'agenda de Villers-Accueil

- Vendredi 18 janvier. Diner-spectacle au «Chaudron-Magic»
- En février à 15h, salle Bagot, diaporama sur le séjour au Tyrol suivi d'un goûter
- En mars. Visite de l'Assemblée Nationale.

SORTIE

- Jeudi 13 juin 2019. 7ème édition de l'ARMADA de ROUEN
Départ en car de Villers le matin, journée et repas libre.
A 21h30, rendez-vous sur le quai pour embarquer sur un bateau.
Balade commentée d'environ 1heure entre les voiliers amarrés dans le port. Vers 23h le bateau s'arrêtera devant le pont où sera tiré le feu d'artifice. Une expérience unique que d'assister à un feu d'artifice sur l'eau !

VOYAGE

- Du 25 mai au 01 juin 2019 : grand tour de Corse

ASSOCIATION PALÉONTOLOGIQUE

L'année 2019 marque les 40 ans de notre association créée en 1979 par des amateurs de fossiles et des connaisseurs en paléontologie. Nous célébrerons cet anniversaire notamment à l'occasion d'un colloque réunissant des spécialistes de la paléontologie et de l'archéologie normandes.

AGENDA

- 19 janvier un exposé sur les requins
- 23 février un exposé sur l'archéologie en 3 D (les nouvelles technologies)
- mars (date à préciser) un exposé sur les effets du climat sur les barrières de corail



FOOT L'ASVH vole d'exploit en exploit

Les succès récents de notre club de foot de l'ASVH ont tellement mis d'effervescence dans notre ville ces dernières semaines qu'il aura été difficile de les ignorer. Deux ans à peine après sa restructuration, notre club qui vient de connaître plusieurs accessions consécutives en championnat et qui pointe de nouveau actuellement en tête de son championnat régional, a eu l'immense honneur de jouer un 8e tour de Coupe de France contre l'équipe professionnelle du Havre AC (HAC). En étant le petit poucet de la compétition au niveau national et en attirant l'intérêt de la France entière.

Et c'est effectivement bien toute une ville qui se sera mise au diapason de son club de foot. De la mairie et de ses services techniques qui auront fait des miracles pour accompagner le club dans la mise à disposition du stade André Salesse, en passant par des dizaines de bénévoles qui se seront mobilisés pour l'occasion et le tout avec le soutien de centaines de supporters qui auront constitué un véritable 12e homme durant des matches difficiles et tendus, notre club de football fait face à un succès jamais connu jusqu'ici à Villers-sur-Mer.

Thierry GRANTURCO, Président du club ces 3 dernières saisons et auquel nous devons ce renouveau du foot dans notre ville, remarque que « le plus beau succès est autant sportif que social. Sportivement, nous sommes devenus très performants et nous commençons à récolter les premiers résultats d'un travail entamé en 2016, poursuivi en 2017 et accentué en 2018. Mais socialement, nous venons de créer un lien fort entre nos licenciés, leurs familles, nos bénévoles, nos supporters et notre club. Nous avons constitué l'une des plus importantes communautés du Calvados autour de l'ASVH, aussi bien virtuellement sur les réseaux sociaux que réellement dans notre stade avec la présence de plusieurs centaines de supporters à chacun de nos matches. Cela prouve que nous sommes dans le vrai et cela fait plaisir ».

Mais pour autant, la direction du club ne se grise pas et souhaite continuer à construire l'ASVH brique par brique. Victor GRANTURCO, Secrétaire Général du club, rappelle que « l'objectif principal est de faire de l'ASVH le club phare de notre territoire. Nous venons de passer de l'équivalent de la Ligue 10 en 2016, à la Ligue 9 en 2017, puis à la Ligue 8 en 2018 et nous sommes bien partis pour rejoindre la Ligue 7 en 2019 (dit Régional 2). Notre ascension est fulgurante à tous points de vue. Mais pour qu'elle soit pérenne, nous devons travailler en profondeur sur nos équipes de jeunes et plus particulièrement sur leur pré-formation avec notre École des devoirs, sur leur formation en renforçant la quantité et la qualité de nos éducateurs ainsi que sur la structuration de notre section féminine ».

Et Jérôme TREGOAT, Vice-Président du club, de rajouter que « ce que nous vivons est absolument extraordinaire. Je suis un Villersois de toujours. Je joue au football dans notre région depuis plus de 40 ans. Je n'ai jamais vu ça ! Je ne suis pas sûr que les Villersois comprennent réellement ce qui est en train de se passer dans notre ville. Nous allons rassembler près de 400 licenciés cette saison dans une ville de 2800 habitants et nous jouons devant un minimum de 400 personnes à chaque match. C'est fabuleux. Villers-sur-Mer est dorénavant sur la carte du football du Calvados, de Normandie et même de France. Quelle fierté pour une petite ville comme la nôtre ! ».

Alors que la fête continue pour l'ASVH et pour notre ville !



UNION COMMERCIALE

Compétition de jet-ski, un véritable show sur l'eau !

Le championnat Grand Ouest de jet ski s'est déroulé en septembre dernier. Deux jours riches en émotions, une première journée sous le soleil, une seconde rythmée par les caprices de la météo, mer déchaînée, vent glacial et nuages omniprésents. On peut dire que Éole n'a pas facilité la tâche aux concurrents !

C'est la deuxième année que Villers accueille ce championnat régional organisé par l'Union des commerçants qui a subventionné cet événement en partenariat avec le casino, et l'aide logistique indispensable de la municipalité, cette opération a été une grande réussite !

28 jet-ski !

L'association Manche Jet-club, organisateur de la compétition a réuni 28 équipages, soit 10 de plus qu'en 2017 ! Il s'agissait de courses de runs, des jet-skis où les pilotes sont assis. Les engins, répartis en quatre catégories selon leur puissance (160 ou 300 chevaux), étaient engagés sur un parcours signalé par des bouées.

«L'association Manche jet club s'adresse aux Normands amateurs de jet-ski. Elle organise, bénévolement, le championnat Grand Ouest de jet-ski, compétition qui se veut avant tout amicale et conviviale, et qui offre aux amateurs l'occasion de se retrouver et de s'affronter pour le plaisir.» explique Dimitri Heitz, président de l'association Manche-Jet-club

Et des shows acrobatiques !

Les spectateurs ont été nombreux à regarder ce spectacle et les impressionnants départs s'effectuant du bord de la plage. Au total six manches, trois le samedi et trois autres le dimanche. C'était une très belle compétition, avec au menu, du suspens, de la bonne humeur, et de la persévérance.

Et entre chaque manche, des shows acrobatiques freestyle de jet-ski et du flyboard ! De quoi en prendre plein les yeux !

L'espace Perdrisot grouillait de monde. Les curieux et les passionnés étaient venus parfois de loin pour admirer ses petits bolides.



UNION COMMERCIALE

Tombola, Emeline Goux gagne le voyage de l'union des Commerçants



Emeline Goux a remporté le 1er prix de la tombola organisée par les Commerçants et Artisans de Villers (CAV) en partenariat avec la chambre de commerce et Industrie Seine Estuaire de Lisieux. Une tombola qui s'est déroulée en période de fête, entre Noël et jour de l'an.

"Nous avons récolté près de 500 billets de tombola dans l'urne !" annonce Aurélien Soria, vice-président de l'union commerciale. Une tombola qui était organisée sur quatre jours, fin décembre, chez tous les commerçants participants de Villers, où l'on pouvait recevoir un billet dès 10 € d'achats.

La chambre de commerce de Lisieux, partenaire du tirage au sort, a offert le 1er prix, un séjour au choix dans le bassin Méditerranéen. Et c'est Emeline Goux, résidente secondaire à Villers, venue tout droit de la région Parisienne qui a remporté ce prix " Je suis surprise et contente, je ne m'y attendais pas du tout ! en plus, ce billet de tombola, je l'ai eu en faisant mes achats à la Cave de la Plage !"

De nombreux autres lots ont été remportés, les commerçants de Villers ont été très généreux cette année !



UNION COMMERCIALE

Nouveau bureau de l'Union
Commerciale

Christophe PEREZ , président
William ALOE, vice-Président
Aurélien SORIA, vice-Président
Marine BAGOT, secrétaire
Laura CHAPELAIN, trésorière

JUMELAGE

L'Assemblée Générale du
Comité de Jumelage se
tiendra :

■ Samedi 16 mars à 18 h30,
salle Bagot.

INFO !

Le
téléthon
5155 €

c'est la somme qui a été récoltée
et qui sera reversée à l'AFM

Un accueil effrayant !



Les nuits des squelettes

Pour Halloween, le Paléospace a proposé "Les nuits des squelettes" durant deux soirées, les mercredis 24 et 31 octobre 2018.

Un accueil effrayant, un savant fou, un apprenti chercheur... Tous les ingrédients étaient réunis pour faire de ces deux soirées une réussite !

Le but était de s'amuser, se faire un peu peur et s'émerveiller à la découverte de la "magie" des sciences. La foule s'est pressée dès l'ouverture des portes !

Des animations scientifiques

La nuit des squelettes, c'est aussi la fête de la science en nocturne. Un savant fou a réalisé des tests et des expériences abracadabrantes !

Installé dans la galerie jurassique, ces expériences, ont intéressé petits et grands. Il s'agissait de faire entrer un oeuf dur dans une bouteille, d'extraire le sel de l'eau salée, ou de fabriquer un jardin chimique... Le savant fou n'a pas manqué de faire quelques recommandations «Attention, il ne s'agit pas de refaire ces expériences seul à la maison ! Il faut la présence des parents!»

Puis les enfants ont reconstitué des grands puzzles de dinosaures, en 3D. Et pour finir, les boîtes à toucher ont obtenu un grand succès ! Il s'agissait de deviner la partie du squelette qui se cache à l'intérieur : griffe, dent, crâne ?



Un savant fou



et des boîtes malicieuses !



713

Les nuits des squelettes ont connu une très bonne fréquentation cette année encore avec au total 713 sorcières et diabolins venus déguisés pour profiter des animations en nocturne proposées au Paléospace, soit 85 de plus que l'année dernière !

Le planetarium

Partez à la découverte du cosmos ! Le planétarium vous emmène dans un voyage commenté en 360° à travers la voie lactée, à la découverte des constellations, planètes et étoiles... Une séance de 45 minutes, suivie d'un film, ou d'un challenge.



« Polaris : le sous-marin spatial et le mystère de la nuit polaire »
Dès 7 ans



Nouveauté !

« Lucia : le secret des étoiles filantes » Dès 7 ans.

PALEO SPACE
02 31 81 77 60

Origins of Life (VF)
Dès 7 ans



Le planétarium des enfants
(de 4 à 8 ans)



« Polaris : le sous-marin spatial et le mystère de la nuit polaire »

C'est un film d'animation à 360° primé lors de nombreux festivals (25mn). Partez avec James le manchot et l'ours Vladimir à bord du vaisseau spatial Polaris pour une aventure scientifique extraordinaire dans notre système solaire. Durée totale 1h15, à partir de 7 ans.



Challenge Asteroïds
(dès 7 ans)

Nouveauté !

« Lucia : Le secret des étoiles filantes »

C'est un film d'animation en 360° (30mn), à partir de 7 ans. Durée 1h15. Depuis l'Antarctique, James, un manchot, observe de superbes aurores polaires... Avec son comparse Vladimir, un ours polaire, ils prennent place dans leur vaisseau spatial pour les étudier depuis l'espace. Alors qu'ils sont en orbite autour de la Terre, ils sont percutés par un mystérieux caillou... Ils atterrissent en catastrophe bien loin de leur base... Ils font alors la rencontre d'un colibri, Lucia, toute aussi curieuse qu'eux... Après avoir réparé leur vaisseau spatial, ils reprennent la direction de l'espace pour comprendre les étoiles filantes et l'origine des météorites, ces mystérieux cailloux qui tombent sur Terre ...

Est-ce que la réponse se trouve sur la Lune ? L'observation et l'étude des astéroïdes et de comètes peuvent sans doute aussi contribuer à la démarche scientifique des 3 héros... À condition de bien s'entendre ! Et d'avoir un peu de chance !

Le planétarium des enfants (de 4 à 8 ans)

Une séance familiale qui permet aux plus jeunes de découvrir le planétarium, les rudiments de l'astronomie (objets célestes, formes, dimensions...) Cette séance est suivie d'un quiz. Durée totale 1h.

Challenge Asteroïds (dès 7 ans)

Etes-vous prêts pour la mission ? Un challenge jusqu'à 25 joueurs vous entraîne dans une bataille pour sauver la Terre des pluies de météorites ou s'affronter entre vaisseaux spatiaux à 360°. Que le meilleur gagne ! Durée totale 1h15.

Tarifs.

Planétarium. Adultes 8,90€. Réduits (-14 ans) 6,90€
Planétarium + visite libre. Adultes 14,90€
Réduits (7-14 ans) 11,50€
http://www.paleospace-villers.fr/Horaires_planetarium#HP
Un tableau avec les horaires de séances selon les périodes sera mis sur le site courant janvier.

Safari-photo en Rosalie dans le marais

Conçue pour la famille, cette balade en Rosalie se déroule comme un rallye. Muni de cartes et indices, découvrez les lieux remarquables du marais (faune, flore, histoire) et validez votre passage par une photo.

L'excursion se poursuit avec un parcours pédestre pour répondre aux questions présentes sur votre carnet.

Durée : 2h (dont 1h de Rosalie). N'oubliez pas votre appareil photo !

■ Le 14 avril à 14h30

Rosalie 1 place 12 €, 2 places 18 €, 4 places 28 €, 6 places 34 €



En collaboration avec les Services Techniques de la commune, des panneaux informatifs ont été mis en place dans le Marais. Découvrez les oiseaux des mares et des roselières, les orchidées, la gestion différenciée d'un marais, les invasifs, les papillons des jachères fleuries, pourquoi il est interdit de nourrir les animaux...

Que faire au marais ?

Balade dans le marais de Coâa la grenouille verte

Spécial enfants 5/10 ans

Conçue pour les enfants à partir de 5 ans, cette balade dans le marais mêle jeux et découverte de la Nature : observation à la loupe de petits animaux aquatiques, observation des oiseaux aux jumelles, approche sensorielle des plantes ☐ Les parents sont les bienvenus ! Durée : 1h30.

■ Les 10, 17 et 24 avril à 11h



! Balade découverte du marais

Une escapade nature pour petits et grands pour découvrir avec vos sens le marais : observations des oiseaux aux jumelles, de la flore du marais, écoute des chants des passereaux... durée : 1h30.

■ Le 21 avril à 15h - découverte des naissances du printemps (canetons & co)



Le marais abrite en ce moment un oiseau plutôt rare, le butor étoilé. Il a été aperçu plusieurs fois !



Félicie Debusschère,
chargée de l'accueil et de la
boutique du Paléospace

Des nouveautés aussi en librairie !

Le planétarium rencontre un vif succès depuis son ouverture.

Il était donc nécessaire d'élargir et de renouveler la gamme des ouvrages sur l'astronomie.

Rien de mieux pour compléter une séance de planétarium !

Des guides de poche aux beaux livres en passant par la BD humoristique...

Les nouveautés de la librairie enfants et adultes seront présentes dès février 2019

- Le chat qui aimait le ciel et les étoiles, Frédérique Fraisse, Brendan Kearney, Quatre Fleuves, 13,90 €
- Dans la combi de Thomas Pesquet, Marion Montaigne, Dargaud, 22,50 €
- Supernova, Marco Zito, Belin, 19 €
- Ils ont marché sur la Lune, Philippe Henarejos, Belin, 26 €
- Exoplanètes, David Fossé, Belin, 26 €

VISITE GUIDÉE



& Méridien astronomie



Découvrez en compagnie d'un médiateur scientifique, la formidable aventure de la longitude.

Après avoir compris les mécanismes célestes sous le dôme du planétarium, vous percerez les secrets du repérage en mer et de la mesure du temps, liée aujourd'hui à

notre célèbre méridien de Greenwich.

Vous pourrez également comprendre les mécanismes d'anciens instruments (loch, sextant, astrolabe) en les manipulant sans oublier la méridienne du musée.

Durée: 1h30 (45 minutes de planétarium puis 45 minutes dans la salle méridien du musée)

■ Le 17 mars à 14h30

ATELIERS-STAGES

Atelier « Fossiles, coquillages et crustacés »

Pour enfants de 5 à 10 ans
Découvrez les fossiles que l'on trouve au pied des Vaches Noires et apprenez à les reconnaître.
Repartez avec votre carnet de découverte.

Durée : 1h15.

■ En février. Du 11 au 15, du 18 au 22, et du 25 au 28 à 16h.

■ En mars. Le 1er mars, et du 4 au 8 à 16h.

Tarifs. 6 € par atelier ou 28 € les cinq séances.

PALEOSPACE
02 31 81 77 60

Le Paléospace est ouvert
le 1er janvier de 13h à 18h
Fermeture du 7 janvier
jusqu'au 8 février 2019
inclus

DANS LES COULISSES DU PALÉOSPACE

Prix des musées normands

La section fédérée de Normandie de l'AGCCPF, soutenue par la DRAC Normandie, souhaite encourager la recherche universitaire autour des collections conservées dans les *Musées de France* normands en instituant une aide financière à destination des étudiants de Master et Doctorat.

Ce prix concerne un mémoire de recherche ou professionnel ainsi qu'une thèse portant sur les collections ou l'histoire d'un ou de plusieurs *Musées de France* normands.

En 2018, ce prix des musées normands a été obtenu ex aequo pour les Masters par Charlotte André qui a été stagiaire du Paléospace en 2018 dans le cadre de son double Master de Lille et d'Uppsala (Suède). Charlotte André a travaillé sur une vertèbre de dinosaure sauropode de la collection Hurtrelle qui se trouve dans les collections du Paléospace. Ainsi la présence d'un grand dinosaure sauropode proche du genre *Lusotitan* est étudiée dans le mémoire que l'on peut trouver en ligne sur le site du Paléospace.

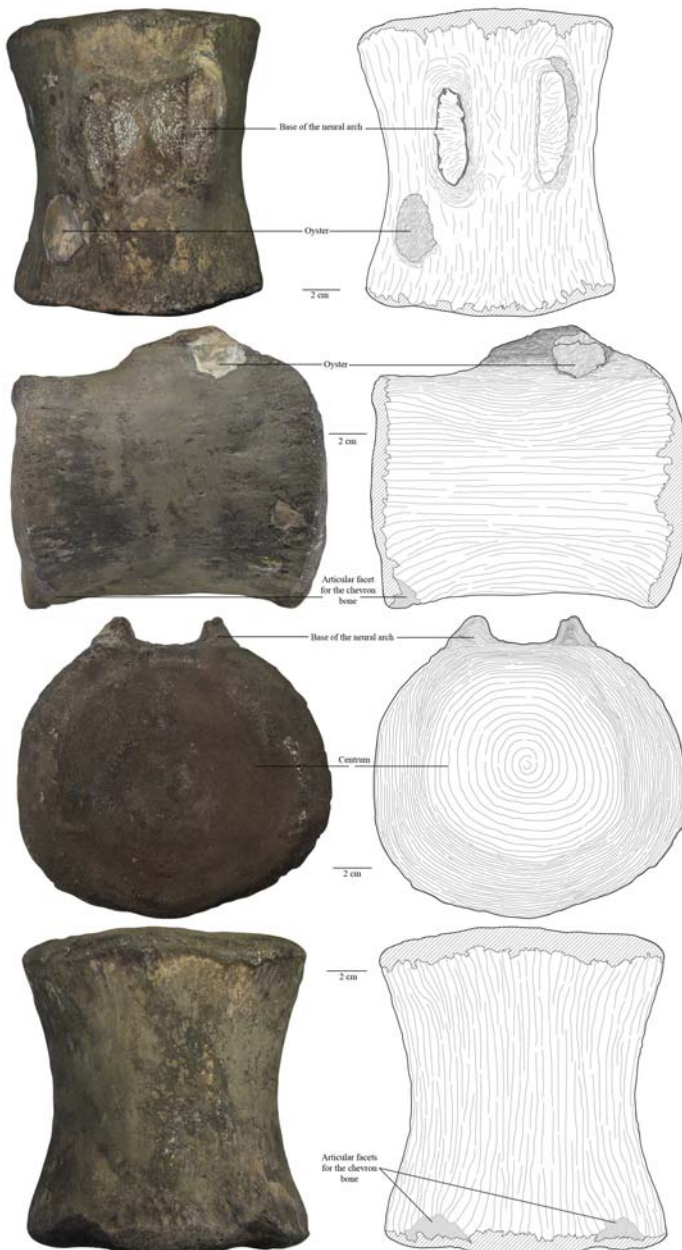
Vous pouvez consulter ce mémoire sur le lien : <http://www.paleospace-villers.fr/Publications>



Charlotte André



Morceau de crâne de crocodile marin qui sera étudié à l'aide du CTscan



Les collaborations scientifiques

Les collections du Paléospace, labellisées *Musée de France* font l'objet d'études en collaboration avec des universités françaises et étrangères, ainsi qu'avec le CNRS.

Prochainement un morceau de crâne de crocodile marin va faire l'objet d'une étude par CT-Scan à Lyon. La microtomographie axiale à rayons X (ou en anglais CT Scan : Computerized Tomography Scanning) permet la numérisation, l'exploration et la modélisation 3D d'objets d'étude.

L'intérêt principal de cet équipement est de visualiser à haute résolution l'ensemble des structures des échantillons, autorisant ainsi l'exploration de structures internes auparavant inaccessibles. De plus, la technologie utilisée est non destructive et non invasive, une caractéristique capitale pour l'étude des collections de sciences naturelles et de paléontologie.

Cette étude est menée par Jérémy Martin du CNRS de Lyon, qui est déjà venu au Paléospace en 2018 pour étudier les crânes de *Metriorhynchus* des collections.

Une collaboration avec l'Université de Liverpool est actuellement en cours pour essayer de voir si du collagène peut être conservé dans des os fossiles.

Le Villare

programme des expositions

Anna Langowski



Anna Langowski
Du 6 au 12 février

«Je ne cherche pas à représenter la nature, ni à oublier mon support. L'objet même de ma peinture est la toile. J'ai réussi à obtenir un statu-quo entre elle et moi, c'est mon espace. J'adhère au « facingness » de la peinture de Manet. Dans mes œuvres, je remonte à la source du croquis et de son inachevé. Je vous invite à voyager à travers les espaces de mon imaginaire.»

Marie-Véronique Samaden



Marie-Véronique Samaden
et Jacques Bergamasco
Du 13 au 19 février

■ Marie-Véronique Samaden est diplômée d'Art graphique et d'Illustration. Passionnée par le monde végétal, Marie-Véronique Samaden proposera des œuvres selon ses thèmes de prédilection également chers aux impressionnistes : la flore, la faune et les lieux parfois secrets et enchanteurs de Normandie et du Pays d'Auge, où elle réside régulièrement en période estivale. C'est ainsi que vous pourrez reconnaître les Jardins du Pays d'Auge à Cambremer, le magnifique potager du Val Richer, le Prieuré St Michel parmi bien d'autres encore.

■ Jacques Bergamasco sculpte pour son plaisir depuis 1975. Aujourd'hui retraité, il a plus de temps pour faire découvrir toute sa créativité. Les sujets qu'il présente sont faits de matières très dures, Bois, Pierre, Marbre, Acier inoxydable, Verres collés ... Les formes sont douces, épurées elles donnent envie de les caresser.

Jacques Bergamasco



Raphaëlla Mantegna-Bouquet



Raphaëlla Mantegna-Bouquet
Du 27 février au 5 mars

Après avoir exercé son talent de Directrice Artistique dans la publicité, elle décide de passer du dessin à la sculpture. «Je modèle la terre comme si j'étais un homme qui caressait le corps d'une femme les yeux fermés. La terre s'est offerte à moi, comme si nous ne faisons qu'un. C'est une rencontre fusionnelle qui s'est produite il y a une dizaine d'années. Il a fallu un accident de la vie et elle est devenue mon moyen d'expression. Sous mes mains guidées par les sensations du toucher, la femme naît tout en rondeur, légèreté et harmonie. La féminité est au cœur de mon travail, elle y est pleine, insolente, libre, impertinente et séductrice.»

Nicole Cordillet

Nicole Cordillet et Alain Caillavet
Du 6 au 13 mars

■ Nicole Cordillet, artiste peintre, affirme son style avec des huiles sur châssis en lin. Ses sujets de prédilection sont les vues anciennes de villages ainsi que les chevaux. Désormais proche de la Normandie, les vues marines, les plages de sable fin et les grandes étendues propices au rêve deviennent ses nouveaux sujets.

■ Alain Caillavet, sculpteur, est fasciné par la découverte de la transformation d'un simple morceau de bois en sculpture. Son père lui offre ses premières gouges et une connaissance des différentes techniques, essences et légendes du métier. Un parcours professionnel riche et varié l'emmena dans la transformation des résines, des techniques de moulage et du formage à chaud des matériaux synthétiques. Installé en Touraine pour y privilégier le contact avec la nature, et les animaux, il réaffirme sa préférence pour le bois en privilégiant les bois abattus par les catastrophes ou de récupération d'emballages et déconditionnement dans un soucis écologique. Ses sujets de prédilection sont les chats, les chevaux, et depuis peu les aigles imposants. Sculptures réalistes et épurées !

Alain Caillavet



Du 20 au 26 mars

Des élèves de l'école Marie-Joseph à Trouville et leur professeur d'histoire, exposent leur travail réalisé sur " La Shoah ". L'expo retrace le parcours tragique de huit familles. Un travail de recherche et de synthèse réalisé en aval et amont d'un voyage pédagogique à Auschwitz.

Patricia Joignant et Maryse Bordin
Du 27 mars au 2 avril

■ Patricia Joignant est peintre autodidacte «Très jeune, j'ai aimé dessiner. Adulte, j'ai continué avec le désir d'approfondir mes sensibilités.» Ce qui intéresse Patricia Joignant «C'est de libérer l'énergie créatrice qui est en moi !» C'est ainsi qu'elle donne vie aux différents sujets de ses tableaux tout en étant en recherche de la diversité dans ses créations, dans les couleurs et les matières.

■ Maryse Bordin, dit «Seize» se concentre sur les textures et les compositions abstraites de couleurs. «La plupart de mes travaux sont construits sur des supports traditionnels, toiles, papiers, panneaux de bois, sur lesquels je dépose de la matière pigments, encre de chine, rouille ... D'autres sont construits sur des mailles tricotées à l'aide de fibres naturelles, comme pour exprimer les strates de temps, de mémoires ou de rêves.»

Patricia Joignant



Maryse Bordin



Les vacances de la Toussaint

en images

Pôle animations et sports



Du 22 octobre au 2 novembre 2018

Les ateliers du CréA club ont affiché complet pour les vacances de la Toussaint. Les thèmes «Préparons Halloween» la première semaine et «Préparons Noël» la deuxième semaine ont obtenu un grand succès !



Les ateliers de février- Mars

Les ateliers des vacances de février et mars sont animés par Ingrid Lenot et s'appellent « le Créa'Club»

- Lundi 25 février** Pot à crayon qui a du chien
- Mercredi 27 février** Boîte à mouchoir personnalisée
- Vendredi 28 février** Cartes surprises amusantes
- Lundi 4 mars** Cadres photos
- Mercredi 6 mars** Petites boîtes surprises
- Vendredi 8 mars** Porte clé prénom

Horaires. 14h30-16h pour les 7 à 12 ans
16h15-17h30 pour les 4 à 6 ans



Retour en images
HALLOWEEN



54 enfants ont été maquillés



*Concours
de citrouilles*

42 enfants ont participé au concours de citrouilles



1er prix Lecanu



RETOUR EN IMAGES

23e FÊTE DE LA COQUILLE St JACQUES & DES FRUITS DE MER



Plus de 30 tonnes de coquilles ont été vendues malgré le froid et la pluie !

Une édition placée sous le signe de la nouveauté !



207 baptêmes ont été vendus !



Le concours de l'Académie nationale de cuisine



Les six lauréats et leurs parrains : le chef Pierre Caillet, le sommelier Frédéric Coutant, et quelques chefs de l'Académie nationale de cuisine



Jérémy Vandernoot, participant de la 9e saison de Top Chef

Présence exceptionnelle des chefs



Johan Thyriot, chef étoilé du restaurant des Cures Marines «Le 1912» à Trouville.



RETOUR EN IMAGES



LE MARCHÉ



! 1500
visiteurs
30 exposants

DE NOËL



9e édition du modélisme

les 23 et 24 février



Les 23 et 24 février prochains aura lieu la 9ème édition du grand « Rendez-vous du Modélisme » au Villare, espace Culturel et Associatif de Villers sur Mer.

Plusieurs exposants passionnés se réunissent pour partager et faire découvrir au grand public leur savoir-faire et vous faire participer à un moment privilégié.

Stands de bateaux, avions, trains, figurines, voitures, dioramas... des camions et engins de chantier radio-commandés.

Tous seront à ce grand rendez-vous pour le plaisir de chacun.

Partez à la découverte de cette exposition, ou amusez-vous avec des activités ludiques : démonstrations, navigations, simulations de conduite...pour toute la famille.

Chaque année, plus de 3500 visiteurs se laissent séduire lors de cet événement incontournable du rendez-vous du modélisme en Basse-Normandie.

Les 23 et 24 février 2019 de 10h à 18h sans interruption au Villare, espace culturel et associatif, face à l'église de Villers. Accès libre.

Programme

AJV - Section Train à Réseau de 15m partant de la gare de Dives sur Mer jusqu'à la gare terminus Deauville-Trouville / AJV – Section Bâteaux, (statiques et navigants) / CACF – Club d'aéromodélisme de la Côte Fleurie, maquettes d'avions statiques + simulateur d'avions + ateliers de montage de petits avions en polystyrène / Modèles Réduits Côte de Nacre, circuit de voitures thermiques et électriques à l'extérieur, sur la route entre le Villare et l'église / DECOBAC – Jean-Louis DESLEUX, vendeur spécialisé en modélisme ferroviaire **NOUVEAUTÉ !** il apportera son réseau de train de 3m x 0,70cm / Jean-Marie BERTINET vendeur spécialisé en drones, hélicos, voitures télécommandées / FFMF – Fédération Française de Modélisme Ferroviaire, réseau de train imaginaire et animés / Michel MONGAY, figurines toutes époques + démonstrations de peinture sur figurine / APSFI – Association des Passionnés de Simulateur Ferroviaire / AMFI – Association de Modélisme Ferroviaire Indépendant, réseau de train avec une caméra embarquée dans le premier wagon visible sur une TV ou avec des lunettes de réalité virtuelle pour se prendre pour un réel conducteur de train / MCM-RC : Minis Camions Manchois Radiocommandés

NOUVEAUTÉ ! Club Triton Caennais, bateaux navigants André Procureur, reproduction à taille réelle de personnages STAR WARS (R2D2 , BB8 et la NOUVEAUTE de cette année C3P0) + figurines de Star Wars / Chemin de Fer de la Chapelle à Réseau de train jouet des années 50 et d'avant-guerre

NOUVEAUTÉ ! Patrick Roger, trois dioramas sur la seconde guerre mondiale

L'agenda 2019



23 et 24 février,
le rendez-vous du
Modélisme, au Villare



20, 21 et 22 avril,
Expo-vente
Playmobil au Villare



4 et 5 mai,
Villers Games
au Villare



31 mai et 1er
juin, 1er salon
artisanal de la
bière



Du 12 juillet
au 20 août,
festival Sable
Show



Du 16 au
22 août,
festival des
Nouveaux
Talents



18 août,
salon du livre



26 et 27 octobre,
fête de la coquille

FÉVRIER

Les 23 et 24. 9e rendez-vous du Modélisme

AVRIL

20, 21 et 22. Expo-vente Playmobil

MAI

4 et 5. Villers Games
31 mai et 1er juin.
1er salon artisanal de la bière

JUIN

23. Fête de la musique et apéro dino

JUILLET-AOÛT

Du 12 juillet au 20 août. 31e festival Sable Show.
13 juillet. Feu d'artifice et bal public
26 et 27 juillet. Skimboard School Tour
16 au 22 août. 29e Festival des Nouveaux Talents
18 août. 5e édition du salon du livre

SEPTEMBRE

Samedi 7. Forum des associations

OCTOBRE

26 et 27. 24e Fête de la Coquille

DÉCEMBRE

Marché de Noël

Etat civil

NAISSANCES

Ellie MERCHET, née le 6 août 2018

Romy COUYERE, née le 28 septembre 2018

MARIAGES

Arnaud VAN GAVER et Salomé PAPIN,
mariés le 31 août 2018

Artiom KOUZMINSKII-BRULLÉ et Philippine
DUPONT, mariés le 6 octobre 2018

Julien SORIA et Madame Delphine ARNOUX,
mariés le 1er décembre 2018

DÉCÈS

Patrick HOMMET, décédé le 10 août 2018

Claudine MIET, décédée le 13 août 2018

Raymond TRAVERT, décédé le 15 août 2018

Lucette VOISSE, décédée le 30 août 2018

Jean-Yves MARIE, décédé le 17 septembre 2018

Patricia LIGERON, décédée le 30 septembre 2018

Jeanne SIMONET, décédée le 18 octobre 2018

Pierre CASALBI, décédé le 29 octobre 2018

Hélène HEBERT, décédée le 24 novembre 2018

Henri LEGROS, décédé le 13 décembre 2018

La Lettre
de Villers

Directeur de la Publication : Jean-Paul Durand, Maire
Rédaction : Laurence Kieffer assistée de Patricia Forin
Photographies : Laurence Kieffer, associations.
Conception graphique et mise en page : Laurence Kieffer
Imprimerie : Loiseleur à Lisieux



9^{ème}
Edition

Rendez-vous du
modélisme



23 & 24 FÉVRIER 2019

DE 10H À 18H - ENTRÉE GRATUITE

VILLERS SUR MER - AU VILLARE

